

**Service de la Politique de la Ville - Subventions aux associations - 2<sup>ème</sup> répartition 1997 - Convention avec l'Association Sportive et d'Education Populaire du Foyer des Jeunes Travailleurs (ASEP du FJT)**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : La Commission «Politique de la Ville» propose, après sa réunion du 10 avril, l'attribution de subventions au titre d'une 2<sup>ème</sup> répartition 1997 :

**1) Secteur Jeunesse**

Secteur Jeunesse	Rappel 1996	Demande 1997	Subvention 1997	Ventilation		Acompte CM 20/1/97	A verser
				Contrat de Ville	Hors Contrat Ville		
Foyer des Jeunes Travailleurs	100 000 F	100 000 F	100 000 F		100 000 F		100 000 F

La dépense soit 100 000 F sera imputée sur les crédits inscrits au budget 1997, chapitre 92.242.65748.47040.

**2) Secteur Intégration**

Secteur Intégration	Rappel 1996	Demande 1997	Subvention 1997	Ventilation		Acompte CM 20/1/97	A verser
				Contrat de Ville	Hors Contrat Ville		
ARETE	290 000 F	290 000 F	290 000 F	80 000 F*	210 000 F	100 000 F	190 000 F

\* auxquels il convient d'ajouter 36 000 F de mise à disposition de locaux pour le Centre de Ressources CREDI sur l'intégration.

La dépense, soit 190 000 F, sera imputée sur les crédits inscrits au BP 97, chapitre 92.49.65748.47030.

**3) Soutien à des projets inscrits dans le cadre de la programmation 1997 du Contrat de Ville**

De nombreux projets inscrits au titre de la programmation 1997 du Contrat de Ville font l'objet d'un soutien financier de la délégation Politique de la Ville, par les budgets de fonctionnement des équipements municipaux (MPT, Service de la Politique de la Ville, Relais Jeunesse...) et par l'identification d'une partie des subventions de fonctionnement attribuées aux partenaires associatifs.

Par ailleurs, certains maîtres d'ouvrage reçoivent un soutien pour des actions ponctuelles financées au titre d'une enveloppe à répartir.

CONTRAT DE VILLE 1997 Dossiers s'inscrivant dans l'enveloppe à répartir					
Projets			Montant total TTC	Financement demandé à la Ville	Proposition de la Commission Politique de la Ville
Quartier	Maître d'ouvrage	Intitulé des actions			
Tous Quartiers	Scouts de France	Opération Déclic	77 000 F	30 000 F	30 000 F
	Scouts Musulmans	Sorties week-ends et vacances	50 200 F	5 000 F	5 000 F
	Scouts Musulmans	Actions humanitaires	30 000 F	5 000 F	5 000 F
	Service des Sports	Fonds d'aide au sport dans les quartiers	250 000 F	50 000 F	50 000 F (à transférer au service des sports)
	PLIE	Mobilisation proximité accompagnement collectif emploi	115 000 F	35 000 F	35 000 F

CONTRAT DE VILLE 1997 Dossiers s'inscrivant dans l'enveloppe à répartir					
Projets			Montant total TTC	Financement demandé à la Ville	Proposition de la Commission Politique de la Ville
Quartier	Maître d'ouvrage	Intitulé des actions			
Planoise	PARI	Accompagnement scolaire	299 000 F	30 000 F + 20KF - locaux	30 000 F
	Voir et Comprendre	Médiation scolaire	12 000 F	4 000 F	4 000 F
	AVEC	Intégration	30 000 F	8 000 F	8 000 F
	Association Réseau d'échanges	Réseau Planoise	68 000 F	10 000 F	10 000 F
	ARHLM	Diagnostic express de sécurité	170 000 F	21 250 F	21 250 F
	Scouts Musulmans	Animation mercredi et dimanche	52 300 F	4 000 F	4 000 F
	Gravitation	Insertion par Théâtre	57 000 F	9 500 F	9 500 F
	DIFS	Action pré-ados	34 700 F	10 400 F	10 400 F
Montrapon - Fontaine-Ecu	APIM	Journal de quartier	74 450 F	7 500 F	7 500 F
	APIM	Festival de Montrapon	37 000 F	10 000 F	10 000 F
	OR'ANGE	Animation citoyenne fonctionnement	114 000 F	25 000 F	25 000 F
Clairs-Soleils	CAF	Enquête quartier	10 000 F	3 000 F	3 000 F
	OR'ANGE	Animation citoyenne fonctionnement	148 000 F	50 000 F	50 000 F

<b>CONTRAT DE VILLE 1997</b> <b>Dossiers s'inscrivant dans l'enveloppe à répartir</b>					
<b>Projets</b>			<b>Montant total TTC</b>	<b>Financement demandé à la Ville</b>	<b>Proposition de la Commission Politique de la Ville</b>
<b>Quartier</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Intitulé des actions</b>			
Acacias - Amitié	Association Amitié	Accompagnement scolaire	55 000 F	5 000 F	5 000 F
		Tonification	12 000 F	7 500 F	7 500 F
		Intégration citoyenneté	55 000 F	15 000 F	15 000 F
	ADDSEA	Parapente	18 800 F	8 000 F	8 000 F
	CQ St-Ferjeux	Informatique	89 000 F	21 000 F	21 000 F après transfert des crédits investissement

<b>CONTRAT DE VILLE 1997</b> <b>Dossiers s'inscrivant dans l'enveloppe à répartir</b>					
<b>Projets</b>			<b>Montant total TTC</b>	<b>Financement demandé à la Ville</b>	<b>Proposition de la Commission Politique de la Ville</b>
<b>Quartier</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Intitulé des actions</b>			
Palente Orchamps	MJC Palente	Mémoire de quartier	86 504 F	7 500 F	7 500 F
	Arc en Ciel	Animation de quartier	74 500 F	15 000 F	15 000 F
	APRES	Réseau d'échanges	39 200 F	8 000 F	8 000 F
<b>TOTAL</b>			<b>2 058 654 F</b>	<b>404 650 F</b>	<b>404 650 F</b>

La dépense, soit 404 650 F, sera imputée sur les crédits inscrits au BP 1997, chapitre 92.242.65748.47001 :

- dont 50 000 F seront transférés sur le chapitre 92.251.65748.20300 (Service des Sports) pour la mise en place du Fonds d'Aide au Sport.

- après transfert en provenance des crédits :

\* 92.242.6042.47050 pour 7 500 F, extension de la diffusion du journal Boulevard Nord (Conseils de Quartier)

\* 92.242.6042.47001 pour 13 150 F

\* 90.242.2188.509.47001 pour 21 000 F équipement de l'atelier informatique de la Maison de Quartier St-Ferjeux.

**4) Secteur Animation - Convention avec l'ASEP du FJT**

Secteur Animation	Rappel 1996	Demande 1997	Subvention 1997	Ventilation		Acompte CM 20/1/97	A verser
				Contrat de Ville	Hors Contrat Ville		
Association sportive et d'Education Populaire du FJT	300 000 F	450 000 F	450 000 F		450 000 F	100 000 F	350 000 F

La dépense, soit 350 000 F, sera imputée sur les crédits inscrits au BP 1997, chapitre 92.242.65748.47030.

Une nouvelle convention de trois ans est proposée avec l'ASEP du FJT annulant la convention précédente signée en 1995.

Ce nouveau contrat correspond à la volonté de la Ville d'augmenter son soutien à l'association en échange d'une plus grande implication dans la Politique de la Ville et notamment dans l'intervention en direction des jeunes dans différents quartiers bisontins.

Pour 1997 par exemple, cet engagement correspondra à une implication dans l'Opération Vacances et dans les différents dispositifs mis en place (Relais Jeunesse, A Tire d'Aile...).

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Maire à signer la convention avec l'ASEP du FJT et les avenants annuels à intervenir,

- attribuer les subventions proposées.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

*Récépissé préfectoral du 12 mai 1997.*